Informations clés pour les investisseurs

(Key Investor Information Document, KIID)

Credit Suisse Money Market Fund - CHF UB (LI0214880481)

Un compartiment de Credit Suisse Funds SICAV

Société de gestion: VP Fund Solutions (Liechtenstein) AG

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale et afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif est de réaliser une croissance des actifs à long terme.
- Le portefeuille est géré activement.
- Les actifs du compartiment sont investis, en vertu du principe de la répartition des risques, dans des valeurs mobilières et autres placements. Le compartiment constitue un fonds du marché monétaire (Money Market Funds) au sens du règlement (UE) 2017/1131 sur les fonds monétaires. L'objectif de placement de ce compartiment est d'obtenir un rendement approprié dans la monnaie de compte respective, tout en prenant en considération la sécurité du capital et la liquidité des actifs des compartiments. Le compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs dans des titres et droits-valeurs de créances (obligations, emprunts, titres de rente, notes et autres) libellés dans la monnaie de facturation et dans des instruments du marché monétaire de débiteurs privés et publics du monde entier ainsi que dans des dépôts de placements à terme et à taux fixe auprès de banques au Liechtenstein, dans un autre Etat membre de l'EEE ou en Suisse ou au Royaume-Uni (y compris Guernesey et Jersey) ainsi que dans des parts d'autres OPCVM nationaux ou étrangers qui placent leurs actifs conformément à la politique de placement du compartiment respectif. Le compartiment ne peut pas investir plus de 9,9 % de ses actifs dans d'autres fonds monétaires. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales et se qualifie comme un compartiment à revenu fixe qui applique les exclusions, l'intégration des facteurs ESG et l'actionnariat actif tout en s'assurant que les sociétés du portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Pour ce compartiment, l'identification des facteurs ESG essentiels est basée sur l'exposition sectorielle et géographique. L'indice « FTSE 3-Month Swiss Franc Eurodeposit LCL » est la valeur de référence pour ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un indice ESG et n'est pas utilisé dans le but d'atteindre les facteurs ESG essentiels.
- Le compartiment peut avoir recours aux instruments dérivés pour réduire l'impact des fluctuations du marché sur le capital.
- À des fins de comparaison, le portefeuille est comparé avec l'indice 'FTSE 3-Month Switzerland Franc Eurodeposit LCL'. La sélection et la pondération des investissements sont calquées sur celui-ci.
- Les parts peuvent être souscrites ou restituées chaque jour aux conditions indiquées dans les documents relatifs au fonds.
- Le rendement net et les plus-values de capital réalisées sont réinvestis.
- Fonds à VLV, Fonds monétaire standard

Profil de risque et de rendement

◂ Risque plus faible — Risque plus élevé ▸

1	2	3	4	5	6	7

◂ Rendement typiquement inférieur — Rendement typiquement supérieur ▸

Cet indicateur de risque reflète le profil de risque et de rendement. Plus l'indicateur appartient à une catégorie élevée, plus les chances de gain sont élevées, de même que le risque de subir une perte. L'indicateur de risque repose sur des données historiques et ne constitue pas une indication fiable de la future évolution du profil de risque. L'indicateur de risque du compartiment étant susceptible d'évoluer dans le temps, il ne constitue aucune garantie. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. La catégorie d'actions appartient à la catégorie 1 parce que le cours a enregistré de faibles fluctuations par le passé.

Les catégories de risque suivantes peuvent être importantes et ne sont pas prises en considération de manière adéquate par l'indicateur de risque :

Risques de liquidité : lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles, dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, cela peut le cas échéant avoir un impact sur le risque de liquidité du compartiment dans son ensemble.

Risque de défaillance : le fonds résulte de la conclusion de contrats avec plusieurs contreparties. Lorsqu'une contrepartie devient insolvable, il peut arriver qu'elle ne s'acquitte pas ou que partiellement de sa dette.

Risques opérationnels et risques liés à la conservation de valeurs patrimoniales : le fonds peut être victime de fraude et/ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes provoquées par des événements externes ou provenant de l'insuffisance de procédures internes, de la défaillance de systèmes ou de la faute de collaborateurs de la société de gestion ou d'un organisme secondaire/dépositaire ou encore de tiers extérieurs.

Risques associés aux produits dérivés : le fonds peut recourir à des produits dérivés. Il s'agit d'instruments dont la valeur se réfère à une valeur de base. De légères variations de la valeur de base peuvent entraîner de fortes fluctuations de la valeur du produit dérivé. Autrement dit, le recours à des produits dérivés peut impliquer des risques supplémentaires.

Risques de crédit : Le compartiment investit directement ou indirectement dans des obligations (convertibles). Si l'émetteur d'une obligation (convertible) n'est pas en mesure de payer les intérêts ou de rembourser la valeur nominale à temps, cela peut engendrer une perte totale ou partielle de la valeur de l'obligation (convertible). La révision à la baisse de la solvabilité d'un émetteur peut également engendrer une baisse totale ou partielle de la valeur de l'obligation (convertible).

Frais

Les frais et les commissions acquittés servent à financer la gestion courante, la conservation du patrimoine ainsi que la commercialisation des parts de fonds. Ils réduisent vos opportunités de revenus.

Frais ponctuels prélevés avant et après investissement	
Commission d'émission	max. 1,50 %
Commission de rachat	max. 0,00 %
Commission de conversion	max. 0,00 %

Il s'agit du montant maximum qui est appliqué à la valeur des parts avant investissement ou qui est prélevé du prix de rachat avant le paiement. Les commissions peuvent dans des cas particuliers être moins conséquentes. Vous pouvez vous adresser à votre conseiller fiscal ou au service compétent dans votre cas pour connaître les montants actuels.

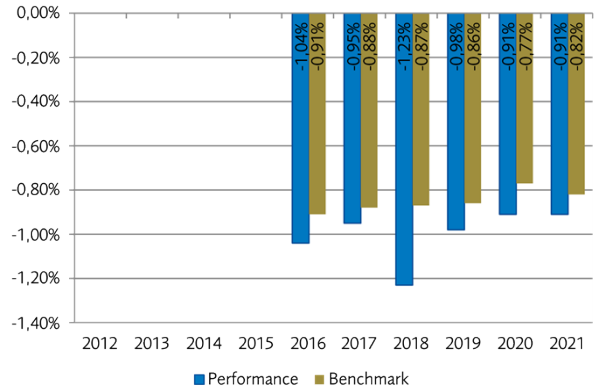
Frais prélevés au cours de l'année	
Frais courants	0,2000 %

Les frais courants ne comprennent ni les frais liés aux performances du fonds ni les frais de transaction, à l'exception des éventuelles commissions liées à l'achat ou à la vente de parts de fonds cibles.
Les frais courants indiqués ici ont été prélevés durant le dernier exercice du fonds qui s'est achevé le 31 mai 2021. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

Frais prélevés dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

De plus amples informations sur les frais et les méthodes de calcul sont disponibles dans la documentation de vente qui peut être consultée sur le site Internet de la société de gestion www.vpfundsolutions.li.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.
Les performances passées ont été calculées déduction faite de l'ensemble des frais, à l'exception des éventuelles commissions liées à l'achat ou à la vente de parts.
Les performances passées ont été calculées en CHF.
La classe de parts a été libérée le 30 janvier 2015.
Le benchmark sert uniquement à des fins de comparaison. Le compartiment n'a pas vocation à reproduire le benchmark utilisé.

Informations pratiques

Organisme dépositaire: VP Bank AG, Aeulestrasse 6, 9490 Vaduz, Liechtenstein
D'autres informations pratiques concernant le fonds, la documentation de vente, les derniers rapports annuels et semestriels disponibles ainsi que les prix actuels des parts sont disponibles gratuitement en langue allemand sur le site Internet de la société de gestion www.vpfundsolutions.li
Des informations sur d'éventuelles autres classes de parts sont fournies dans la documentation de vente, dans les récents rapports annuels et semestriels ainsi que sur le site Internet de la société de gestion www.vpfundsolutions.li
Le fonds est soumis à la législation fiscale applicable en Liechtenstein. Cela peut avoir des répercussions sur la manière dont les revenus issus de vos placements sont imposés. Par conséquent, nous vous invitons à consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir ou non.
La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que si une des déclarations contenues dans le présent document est trompeuse, inexacte ou non cohérente avec les parties correspondantes du prospectus.
Ce document décrit la classe de parts susmentionnée. Toutefois, le prospectus et les rapports annuels et semestriels se réfèrent au fonds dans sa globalité.
Il n'existe pas de responsabilité solidaire des différents compartiments du fonds entre eux. Autrement dit, ce qui joue un rôle pour vous en tant qu'investisseur, ce sont uniquement les gains et les pertes occasionnés par le compartiment susmentionné.
Les investisseurs ont en règle générale le droit de passer d'un compartiment du fonds à un autre. De plus amples informations sur la conversion de parts sont disponibles dans la documentation de vente.
Informations destinées aux investisseurs en Suisse : le représentant est Credit Suisse Funds AG, Uetlibergstrasse 231, SGFS 5, 8045 Zurich, Suisse, l'agent payeur Credit Suisse (Schweiz) AG, Paradeplatz 8, 8001 Zurich, Suisse. Les documents pertinents tels que les documents constitutifs, le prospectus, les informations clés pour les investisseurs ainsi que les rapports annuels et semestriels récents peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.
Ce fonds est autorisé en Liechtenstein et réglementé par Finanzmarktaufsicht (FMA). Les détails relatifs aux politiques et aux pratiques actuelles de rémunération, incluant aussi une description de la manière dont la rémunération et les autres indemnités sont calculées ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution, peuvent être consultés sur www.vpfundsolutions.li. Sur demande, une version imprimée vous sera remise gratuitement. Les informations clés pour les investisseurs fournies ici sont exactes et à jour au 8 février 2022.